

PAT PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

NIVEAU 1

" Une dynamique agricole et alimentaire au service de la qualité et de la proximité en forêt d'Orléans-Loire-Sologne "

Restauration collective, circuits alimentaires de proximité, coopération

Résumé

Le travail de préfiguration commencé en 2019 a permis d'identifier les priorités d'actions telles que l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective et la valorisation des circuits alimentaires de proximité. La gouvernance s'est mise en place en 2020 avec un comité PAT et une instance de concertation pour inscrire le projet dans une démarche transversale associant une diversité d'acteurs. Le PETR a lancé dès 2021, les premières actions de son programme notamment sur l'accompagnement des restaurations scolaires et médico-sociales. Cet accompagnement va se poursuivre en 2023 en lien avec les enjeux logistiques de proximité. Il accompagne également des initiatives en circuit-court (boutiques et magasins de producteurs).

Carte du territoire

PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne



Carte d'ID du territoire

- Structure porteuse : PETR Centre Cher
- 100 000 hab - 56 communes – 4 EPCI
- Production agricole diversifiée : grandes cultures (céréales et oléagineux), polyculture élevage, maraîchage, un peu d'arboriculture
- Filière économique importante : les betteraves rouges
- Outils locaux : laiterie (Saint-Denis de l'Hôtel)

Contexte

Situé à l'Est de la métropole Orléanaise, le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne est un territoire rural et périurbain caractérisé par la diversité de ses productions agricoles. Le territoire connaît déjà une bonne dynamique via notamment le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) qui a financé plusieurs projets de vente directe à la ferme et la mise en place d'actions agricoles collectives. Malgré les atouts spécifiques et les potentialités du territoire sur le plan agricole et alimentaire, le territoire a une marge de progression importante en termes de fonctionnement et d'approvisionnement alimentaire de proximité. Les acteurs locaux ont notamment témoigné de leurs difficultés à travailler sur les questions d'approvisionnement en produits locaux et/ou de qualité et de la nécessité de travailler collectivement sur ce sujet à l'échelle du PETR. En 2019, le PETR lance une démarche de préfiguration du PAT avec la restauration collective comme point de départ.

Objectifs

Les orientations du projet se déclinent de la manière suivante :

- 2 axes prioritaires : approvisionnement de qualité et de proximité de la restauration collective - valorisation des circuits alimentaires de proximité au-delà de la restauration collective.
- 2 axes complémentaires : changement de pratiques prenant en considération la biodiversité et les enjeux climatiques - maintien de la diversité de la production du territoire, du foncier / transmission.

Le PETR souhaite que les actions du PAT s'articulent avec les autres programmes et actions locales du PETR (Schéma de Cohérence Territoriale SCoT, Contrat Local de Santé CLS, biodiversité, futur Plan Climat Air Energie Territoriale PCAET, LEADER...).

Diagnostic

Le PETR n'a pas réalisé de diagnostic agricole et alimentaire spécifique pour la démarche PAT. Les axes principaux et le programme d'action ont été définis grâce aux **diagnostics de d'autres projets de territoire** (diagnostic agricole SCoT, Trame Verte et Bleue TVB, PCAET) et aux **travaux de la CA 45** (restauration collective, circuits courts...).

Moyens humains

0,7 ETP (chargé de développement économique)

Gouvernance

Comité PAT – rôle : réflexion, maintien de la dynamique locale, décisions sur les orientations, les actions, les partenariats, évaluation - composition : élus du bureau du PETR, autres élus du territoire (maire, adjoints), acteurs privés (agriculteurs, membres du conseil de développement).

Instance de concertation – rôle : partage des orientations du PAT, concertation sur le programme d'actions, préfiguration d'un futur Conseil local de l'Alimentation - composition : élus (PETR, Communautés de communes), partenaires techniques et financiers (Etat, Région...), acteurs variés et allant au-delà de l'échelle du PETR (CA 45, GABOR, ADEAR, département...).

Actions du PAT

Approvisionnement de qualité et de proximité de la restauration collective

Projet restauration collective de l'Orléanais et les territoires voisins en 2020/2021 : 14 établissements pilotes sur le PETR FOLS (scolaire, médico-sociaux) ; identification des besoins de la restauration collective pour faciliter l'approvisionnement local et l'atteinte de la loi EGalim ; diagnostic des établissements ; mise en relation producteurs-cantines et cantines-cantines, formation des chefs de cuisines au menu végétarien par Biocentre en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), forum de restitution des actions – partenaires : CA 45, territoires voisins (PETR Loire Beauce, Orléans Métropole, Communauté de communes des Portes de Sologne)

En 2022/2023, poursuite du projet de la restauration collective à l'échelle du territoire du PETR avec 10 nouveaux établissements accompagnés – partenaire : CA 45

Valorisation des circuits alimentaires de proximité au-delà de la restauration collective

Projet sur les circuits alimentaires de proximité : actualiser les bases de données des producteurs en circuit-court à l'échelle du PETR – partenariat avec la CA 45 et le Conseil Départemental pour la réalisation et la diffusion du guide départemental des producteurs locaux en vente directe (réédité en 2022), avec une présentation par territoire (PETR, Pays, Métropole).

Accompagnement de projets collectifs : magasin de producteurs biologiques, boutique de produits locaux ; lien avec les initiatives portées par les collectifs d'acteurs (ARDEAR : semences paysannes...)

Changement de pratiques prenant en considération la biodiversité et les enjeux climatiques

Défi familles à alimentation positive 2020-21 (en lien avec le Contrat Local de Santé) sur 2 communes pilotes – partenaires : Loire Nature et Graine Centre Val de Loire.

Maintien de la diversité de la production du territoire, du foncier / transmission

Réflexion en cours en cohérence avec les orientations de la commission SCOT

Financements

Europe (LEADER), Etat (PNA 2020-2022, Mesure 13 b du Plan de Relance 2021), Région (CRST, A Vos ID)

Partenaires techniques

Chambre d'Agriculture du Loiret (CA 45), Groupement des Agriculteurs Biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret (GABOR), Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR), Association Interprofessionnelle de la Betterave Rouge du Loiret (ADIB), Conseil Départemental du Loiret, Biocentre...

Echelle et coopération territoriale

- Articulation du programme d'actions avec le **PAD "Mangeons Loiret"**.
- Coopération territoriale avec les **territoires voisins** (PETR Loire Beauce, Orléans Métropole).

Retour d'expérience

Ce PAT a établi des coopérations extra-PAT (département, PAT environnants) et articule le projet avec les autres dispositifs territoriaux. La gouvernance du projet s'est structurée en 2021 et les premières actions ont été menées notamment dans le cadre de la restauration collective. Le PAT est à la recherche de nouveaux acteurs pour s'impliquer dans le projet et ainsi travailler sur des champs d'actions autres que la restauration collective.



Contact

Iwan Le Merdy - Chargé de mission économique - PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Tél : 02 38 46 84 40

Mail : projetalimentaire@petrforetorleans.fr

Site internet